

Vesontio Classic Cars



12^{ème} VESONTIO CLASSIC TOUR

Samedi 22 Avril 2023

7h00/18h00

REGLEMENT

GENERALITES

Le VESONTIO CLASSIC CARS, association loi 1901 n° 0251017031 organise le 22 avril 2023 un rallye de navigation dénommé «12^{ème} VESONTIO CLASSIC TOUR» réservé aux véhicules anciens et historiques. Cette manifestation se déroulera de CHEVIGNEY-LES-VERCEL à CHEVIGNEY-LES-VERCEL.

En application de la réglementation (décret 2017-1279 du 09 Août 2017) celui-ci n'est pas soumise à déclaration.

Cette manifestation a pour finalité de faire rouler des véhicules anciens dans des conditions de sécurité optimales et vise à faire découvrir notre région aux participants. Elle se déroule sur route ouverte, dans le respect du code de la route, avec le souci de ne pas perturber la circulation des autres usagers ni la tranquillité des riverains. Le départ des participants est échelonné de façon à ne pas gêner le trafic routier. Les mairies des villes et/ou villages traversés ont été informées du passage de ce rallye.

Le challenge Edouard DESPOIS regroupant les 4 rallyes «LA NUIT», le «JURA HISTORIQUE», le «JURASSIK CARTE» et le «VESONTIO CLASSIC TOUR catégorie Expert donnera lieu à un classement pilote et copilote en fin d'année.

Responsables de la manifestation :

Bruno SEVY – Tél 06.51.37.58.02 et Daniel ANDERLINI – Tél 07.61.22.62.72

DESCRIPTION DE L'EPREUVE

Cette épreuve de deux boucles de 80 km chacune sans notion de vitesse ni de régularité se déroulera sur la voie publique (routes ou chemins toujours carrossables). Le parcours officiel étant gardé secret jusqu'au moment du départ, aucun public n'est attendu sur l'itinéraire.

Chaque équipage reçoit au moment du départ de chaque étape un road-book (carnet de route) et une feuille de contrôle.

Les contrôles Panneau (CP) sont disséminés tout au long du parcours, permettant de vérifier le passage effectif sur l'itinéraire. Ils sont matérialisés par un panneau portant une lettre ou équipés d'une pince que l'équipage doit inscrire ou poinçonner dans la première case vide de sa feuille de contrôle dans l'ordre où elles se présentent.

Les contrôles Humain (CH) avec arrêt obligatoire, des contrôleurs valident la feuille de contrôle.

CATEGORIES

DEBUTANT – 20 places : Pour les allergiques à la navigation, avec un road-book basique, seulement du fléché, métré ou non, quelques cartes tracées ou majoritairement tracées et simples. Difficile de se perdre. Pas besoin de cadenceur seulement un compteur kilométrique précis.

EXPERT – 30 places : Pour les adeptes de la navigation pure, avec notamment du fléché métré et non métré, des cartes tracées ou à tracer, des arêtes de poisson, photos, etc...

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à justifier leur décision. Les droits d'engagement seront retournés au candidat non admis.

Tout véhicule doit être assuré par son propriétaire ou son conducteur et être à jour du contrôle technique.

ASSURANCE

Les véhicules doivent être conformes à la législation routière et doivent être assurés au minimum par une assurance en responsabilité civile (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Les participants s'engagent à faire leur affaire personnelle de l'assurance des accidents causés par les véhicules à moteur dont ils ont la conduite, la propriété, la garde ou l'usage, utilisés à l'occasion de cette manifestation. La réglementation vous impose de vérifier que votre véhicule est bien assuré à la date de cette randonnée. Il est de votre responsabilité de vérifier auprès de votre assureur que vos garanties sont bien maintenues dans ce cadre. Il vous est aussi conseillé d'avoir souscrit une RC qui vous couvre personnellement ainsi que vos participants (conducteurs, copilote ou passagers éventuels).

Les organisateurs ont contracté une police d'assurance garantissant la Responsabilité Civile des organisateurs, participants et contrôleurs pouvant incomber à l'organisation de ce rassemblement. Pour les dommages, le concurrent reste seul responsable des dégâts qu'il fait subir à son véhicule, à lui-même et à des tiers.

L'organisation ne peut être tenue responsable des dommages causés par un concurrent, à son véhicule, à lui-même et à ses passagers.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront closes dès que le nombre de 50 véhicules sera atteint et au plus tard le 15 Avril 2023.

En de désistement, une partie du règlement restera acquise à l'organisation pour cause de frais fixes. L'organisateur se réserve le droit d'annuler la manifestation ou d'apporter toute modification que les circonstances rendraient nécessaire. En cas d'annulation les inscrits en seraient avisés et intégralement remboursés.

FRAIS D'ENGAGEMENT :

Le montant des frais d'engagement est fixé à 90.00 € par équipage de 2 personnes, incluant accueil, repas midi, road-book, plaques souvenir, cadeau, etc...

Personne supplémentaire pour le repas : 22.00 €/adulte – 10.00€/ - 12 ans.

Retour de votre engagement avant le 15 Avril 2023 à :

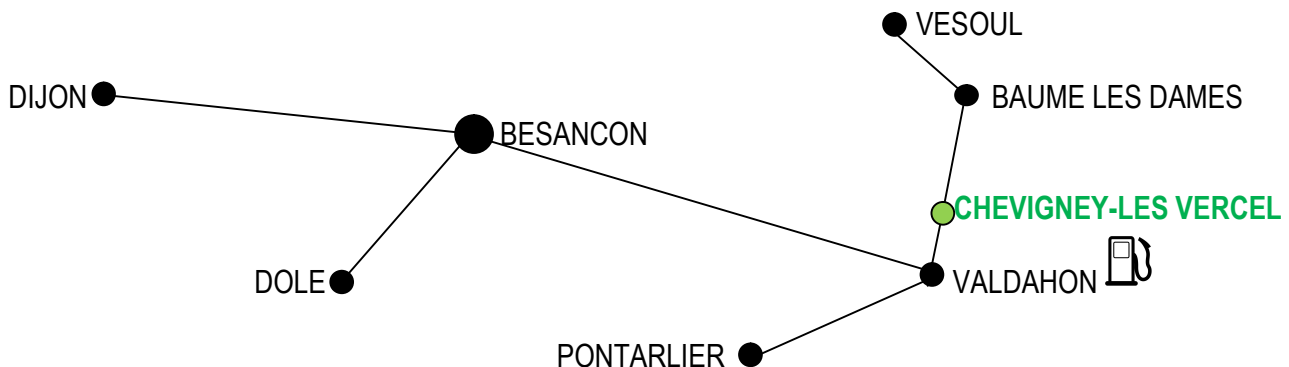
VESONTIO CLASSIC CARS – Chez Mr SEVY Bruno – 3 rue des Charmilles – 25170 LAVERNAY

Les inscriptions ne seront effectives qu'à la réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé acceptant les conditions d'engagement et accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre du «VESONTIO CLASSIC CARS». Le règlement sera encaissé à l'issue de la journée.

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Rendez-vous salle communale de CHEVIGNEY-LES-VERCEL (25530) – grande Rue (face à l'église)

A partir de 7h00	Accueil des participants - vérifications techniques et administratives
8h00	Départ du 1 ^{er} véhicule - ETAPE 1 - boucle de 80 km
A partir de 12h30	Repas chaud en service continu
	Départ - ETAPE 2 - boucle de 80 km
17h00	Arrivée à CHEVIGNEY-LES-VERCEL - Proclamation des résultats





12^{ème} VESONTIO CLASSIC TOUR

Samedi 22 Avril 2023

Catégorie DEBUTANT - CATEGORIE EXPERT *

*rayer la mention inutile

A remplir en totalité et à retourner avant le 15 Avril 2023

	PILOTE	CO-PILOTE
Civilité	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/> Madame
Nom		
Prénom		
Adresse		
Adresse mail		
Date de naissance		
Tél joignable pendant rallye		
Permis conduire n°		

VOITURE

Marque	
Modèle et type	
Cylindrée	
Date 1er immatriculation	
N° immatriculation	

Véhicule assuré auprès de la compagnie – Nom et adresse :

Par le contrat n° :

Valable jusqu'au :

Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route en vigueur.

Joindre copie carte grise, permis de conduire et attestation d'assurance.

Engagement pour 1 véhicule X 2 personnes = 90.00 €

Pers supplémentaires : adulte(s) X 20.00 € = €

.... enfant(s) X 10.00 € = €

TOTAL = €

Chèque à l'ordre du VESONTIO CLASSIC CARS

Adresse : chez Mr SEVY Bruno

3, rue des Charmilles – 25170 LAVERNAY

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 12^{ème} VESONTIO CLASSIC TOUR. J'ai bien noté que ce rallye n'a aucun caractère sportif. Il m'appartient donc de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerai utile concernant ma personne, mes passagers et mes biens.

Je décharge le VESONTIO CLASSIC CARS, ses représentants et personnels, de toute responsabilité pour tout dommage corporel, matériel ou autre pouvant survenir à ma personne, mes passagers ou mes biens.

Je certifie sur l'honneur être en possession de mon permis de conduire, de la carte grise et du contrôle technique à jour du véhicule, et être titulaire d'une responsabilité civile.

Fait à Le

Signature du pilote de l'équipage (Précédée de la mention «Lu et approuvé»)